



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

### Commission sportive Pv du 17 janvier 2022 par échange de messagerie

**Présents :** Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

#### 1- Covid-19 :

➤ **Match de District 3 poule A – Concarneau Hermine 2 – Quimperlé Us 2 du 16 janvier 2022**

Le club de l'Us Quimperlé a signalé dimanche matin la présence de cas covid.

Le référent covid du District a pris note, et a demandé au club de l'Us Quimperlé de fournir les attestations en précisant qu'il en fallait 4 pour que le report de la rencontre puisse être prise en compte.

Le club de l'Us Quimperlé a adressé un courriel ce lundi matin indiquant qu'il n'y avait que 3 cas covid.

Par conséquent, la Commission Sportive donne match perdu par forfait à l'équipe de l'Us Quimperlé 2.

- |                        |          |        |
|------------------------|----------|--------|
| - Concarneau Hermine 2 | 3 points | 3 buts |
| - Quimperlé Us 2       | -1 point | 0 but  |

#### 2- Championnats :

➤ **Match de District 2 poule H – St Frégant Vaillante 1 – Lannilis Sc 2 du 05 décembre 2021**

Dossier transmis par la commission d'appel du 11 janvier 2022.

La commission prenant note de la décision de la Commission d'Appel, donnant le match à jouer, fixe la rencontre au dimanche 6 février 2022 à 15h00.

➤ **Match de District 2 poule D – Guengat L 1 – Crozon Us 1 du 07 novembre 2021**

Dossier transmis par la Commission d'Appel.

La Commission Sportive prend note de la décision de la Commission d'Appel confirmant le match perdu par pénalité à Guengat L.

➤ **Match de District 1 poule E – Milizac St P 2 – Ploudalmézeau Arz 1 du 12 décembre 2021**

Dossier transmis par la Commission d'Appel.

La Commission Sportive prend note de la décision de la Commission d'Appel confirmant la décision prise en 1<sup>ère</sup> instance, rejetant la réclamation de Ploudalmézeau Arz.

### 3- Matches remis :

Division / Groupe	N° match	Recevant	Visiteur	1ère Date	Ancienne date	Nouvelle date
District 2 D	23857234	Le Juch As 1	Logonna Daoulas Far 1	05/12/21	16/01/22	06/02/22
District 3 D	23519146	Le Juch As 2	Pont Croix Stade 1	19/12/21	16/01/22	13/02/22
Cpe District	24243202	Le Juch Asd 1	Loctudy As 1	16/01/22		13/02/22
Cpe District	24243207	Logonna Daoulas Far 1	Spézet Pb 1	16/01/22		13/02/22

### 4- Forfaits :

**RAPPEL** : Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00.

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

**(la permanence de la Commission des Arbitres est indiquée sur le site du District chaque week-end)**

#### Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
16/01/2022	District 3 H	Mespaul Us 1	Landivisiau Fc 3	Landivisiau Fc 3	25,00 €
16/01/2022	District 4 C	Landudec Guiler Es 2	Guengat L 2	Guengat L 2	15,00 €

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN